

Service Urbanisme

urbanisme@braine-lalleud.be

AGENCE 66 Madame Isabelle SIX Chemin des Noces, 40

1410 - WATERLOO

RECOMMANDE

Nos références :

Votre lettre du

Vos références :

N° d'entrée :

24-01397

06.03.2024

2024-E39546

A rappeler impérativement dans tout courrier Merci de ne pas utiliser d'agrafe

Annexe(s)://

Braine-l'Alleud, le 2 6 1118 2024

Madame,

OBJET: Urbanisme et Aménagement du Territoire – Informations notariales – Application des articles D.IV.99 et D.IV.100 du Code du Développement Territorial - Bien sis clos de l'Ermite, 10.

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 07.03.2024 relative à un bien sis à Braine-l'Alleud - clos de l'Ermite, 10 cadastré 1ère division, section A, n° 897 R 2 et appartenant à Monsieur BEGHIN Philippe et Madame JAMOULLE Christiane, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement Territorial :

Le bien en cause:

- 1. est situé en zone d'habitat au plan de secteur de Nivelles adopté par arrêté royal du 01.12.1981 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité;
- 2. est situé en zone de quartier résidentiel et d'habitat isolé au schéma de développement communal adopté par le Conseil communal du 24.02.2012 et entré en vigueur le 04.08.2012;
- 3. le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un schéma d'orientation local;

Le bien en cause a fait l'objet du permis d'urbanisme suivant délivré après le 1er janvier 1977 :

- Permis d'urbanisme n° 223/79 délivré le 19.11.1979

Ce permis a été délivré en vue de :

- Transformer la villa ;

Le bien en cause est le lot n° 19 du permis d'urbanisation non périmé suivant : Lotissement "Clos de l'Ermite - 40/FL/57" du 23.12:1964 portant sur la création de 32 lots ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme n° 2 datant de moins de deux ans ;

Chef de service : Guillaume HENDRYCK | Dact: 20/03/2024

Personne de contact : Florence KUBLA - florence.kubla@braine-lalleud.be

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Député-Bourgmestre | Avenue du 21 Juillet, 1 – 1420 Braine-l'Alleud Belfius IBAN: BE04 0910 0013 6031 - BIC: GKCC BE BB | www.braine-lalleud.be



Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme n° 1 datant de moins de deux ans ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat de patrimoine ;

N.B.: Si d'autres autorisations dont vous auriez connaissance ne sont pas reprises dans nos renseignements, merci de bien vouloir nous en communiquer une copie.

En complément à ces informations, nous vous communiquens les renseignements suivants :

- A. Nous attirons votre attention sur le fait que l'affectation urbanistique du bien telle que reprise sur la matrice cadastrale n'a pas de valeur réglementaire. Nous vous conseillons donc de vous en tenir aux renseignements qui vous sont donnés par la présente lettre en ce qui concerne les actes délivrés après le 1er janvier 1977 (s'ils existent) et ce afin de déterminer l'affectation actuelle dudit bien;
- B. En ce qui concerne les constructions éventuelles érigées sur le bien, aucune garantie ne peut être donnée quant au fait qu'elles sont toutes couvertes par un permis en bonne et due forme. En effet, à moins d'une visite des lieux, il ne nous est pas possible de connaître les travaux qui ont été effectués et qui auraient été soumis à permis compte tenu de l'époque où ils ont été réalisés;
- C. Le plan de secteur de Nivelles approuvé par arrêté royal du 01.12.1981 stipule:

Art. D.II.24. De la zone d'habitat.

La zone d'habitat est principalement destinée à la résidence.

Les activités d'artisanat, de service, de distribution, de recherche ou de petite industrie, les établissements socioculturels, les constructions et aménagements de services publics et d'équipements communautaires, les exploitations agricoles et les équipements touristiques ou récréatifs peuvent également y être autorisés pour autant qu'ils ne mettent pas en péril la destination principale de la zone et qu'ils soient compatibles avec le voisinage.

Cette zone doit aussi accueillir des espaces verts publics.

- 4. le bien n'est pas repris dans un plan ou projet de plan d'expropriation; N.B.: La Commune de Braine-l'Alleud n'est pas soumise à la législation relative au remembrement rural.
- 5. en ce qui concerne le certificat de conformité dont question à l'article D.IV.73 du CoDT, le Gouvernement wallon n'a pas encore arrêté les dispositions relatives audit certificat.
- 6. il n'existe pas d'autres dispositions par lesquelles des limitations seraient imposées au propriétaire ou obligeraient celui-ci, préalablement, à certains actes, d'obtenir des avis ou décisions, si ce ne sont les dispositions légales particulières à chaque type d'acte;
- 7. le bien n'est pas grevé d'une servitude de passage publique. (Au cas où les informations à votre disposition seraient contradictoires avec les nôtres, veuillez prendre contact avec Monsieur Theisman, Géomètre communal, au 02/854.03.98);
- 8. le bien n'est pas repris sur la liste des bâtiments insalubres;
- 9. le bien est repris en zone égouttable/égouttée au PASH, il y a donc lieu de prendre contact avec notre service pour de plus amples renseignements;
- 10. le bien bénéficie d'un accès à une voirie pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante, compte tenu de la situation des lieux;



- 11. le bien n'est pas compris dans le périmètre de site à réaménager, de réhabilitation paysagère et environnementale, de remembrement urbain, de revitalisation urbaine, de rénovation urbaine visés respectivement aux articles D.V.1, D.V.7, D.V.9, D.V.12, D.V.13 du Code
- 12. le bien n'est pas inscrit sur la liste de sauvegarde du Code wallon du Patrimoine ;
- 13. le bien n'est pas classé au sens du même Code;
- 14. le bien n'est pas visé par une procédure de classement au sens du même Code;
- 15. le bien ne figure pas sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel;
- 16. le bien n'est pas situé dans une zone de protection du même Code;
- 17. le bien n'est pas repris au titre de bien repris pastillé à l'inventaire régional du patrimoine au sens du Code wallon du Patrimoine ;
- 18. le bien ne relève pas du petit patrimoine populaire qui bénéficie ou a bénéficié de l'intervention financière de la Région ;
- 19. le bien n'est pas repris à l'inventaire communal au sens du Code wallon du Patrimoine ;
- 20. le bien n'est pas visé à la carte archéologique au sens du même Code;
- 21. le bien ne fait pas partie des sites Natura 2000 retenus par le Gouvernement wallon;
- 22. le bien n'est pas repris dans la banque de données de l'état des sols (BDES) au sens de l'article 10 du décret du 1 mars 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols ;
- 23. le bien est situé dans le périmètre de 2 km autour d'un site classé SEVESO. Nous vous invitons, pour tous renseignements à ce sujet, à prendre contact avec la D.G.R.N.E. Sites SEVESO Avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes ;
- 24. le bien n'est pas situé dans une zone de ruissellement et n'est pas situé dans une zone d'aléa d'inondation (plan P.L.U.I.E.S. http://cartographie.wallonie.be);
- 25. le bien n'est pas exposé à un risque d'accident majeur, à un risque naturel ou à une contrainte géotechnique majeurs ;
- 26. Un Plan Communal de Mobilité a été approuvé par le Conseil Communal le 11/05/2009. Ces documents d'orientation peuvent être consultés auprès du service de l'Urbanisme ainsi que sur le site web (www.braine-lalleud.be).

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le Directeur général,

J. MAUROY

THE DE BRAINE LEU BOUND OF THE PARTY WALLOW

Le Député-Bourgmestre,

SCOURNEAU



SOCIETES CONCESSIONNAIRES D'INSTALLATIONS PUBLIQUES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION

EAU

VIVAQUA

Protection des installations
Boulevard de l'Impératrice, 17-19 – 1000 Bruxelles
20 / 518.81.11

Fax 02/518.83.06

Site: www.vivaqua@.be
Courriel: info@vivaqua.be

(1) in BW (Braine-l'Alleud)
Rue Emile François, 27 - 1474 Genappe (Ways)
© 067 / 28.01.11

Fax 067/28.01.96 Site: <u>www.inbw.be</u>

Courriel: clientele@inbw.be

Service Technique — Mont-St-Guibert

2 010 / 65.46.24

(1) Société Wallonne des Eaux (Ophain B.S.I. - Lillois-Witterzée) Succursale de la Senne-Dyle-Gette Esplanade René Magritte, 20 - 6010 Couillet

2 087 / 87.87.87 (disponible 24h/24 et 7j/7 pour les urgences techniques)

Fax 071 / 27.68.41 Site: <u>www.swde.be</u>

Courriel: charleroi@swde.be

(1) A contacter pour le raccordement des nouvelles constructions

ELECTRICITE

ORES

Allée du Grand Peuplier, 12 - 7110 Strépy-Bracquegnies

Signaler une panne : 078/78.78.00

Site: www.ores.net
☎ 078/15.78.01



(1) ORES

Avenue Jean Monnet, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve

2 078 /15.78.01

Site: www.ores.net

TELEDISTRIBUTION

NEWICO - VOO

Service d'infrastructure Brutélé-Farciennes Rue de Lambusart, 56 6240 Farciennes © 071/96.70.11

Fax 071/96.71.56

Courriel: infra.structure@voo.eu

Site: www.voo.be

GAZ

FLUXYS Belgium

Avenue des Arts, 31 - 1040 Bruxelles

© 02/282.72.11 Fax 02/230.02.39

Numéro d'urgence : 02/282.70.03 E-mail : infoworks@fluxys.net Internet cicc : www.klim-cicc.be

Site: www.fluxys.com

ORES

Allée du Grand Peuplier, 12 - 7110 Strépy-Bracquegnies

Signaler une panne : 078/78.78.00 Odeur ou fuite de gaz : 0800/87.087

2 078/15.78.01

Site: www.ores.net

(1) ORES

Avenue Jean Monnet, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve

2 078 /78.15.01 Site: www.ores.net

(1) A contacter pour le raccordement des nouvelles constructions

Chef de service : Guillaume HENDRYCK | Personne de contact : Florence KUBLA ~ florence.kubla@braine-lalleud.be
Dact : 20/03/2024 Page 5 sur 8



TELEPHONE

VOO

Chaussée d'Ixelles, 168 – 1050 Bruxelles

20800/800.25

Services administratif et technique: 078/50.50.50

Site: www.voo.be

(1) PROXIMUS

Boulevard Roi Albert II, 27B - 1030 Bruxelles

2 02 / 0800/33.800 Site: www.belgacom.be

VERSATEL Belgium n.v.

Avenue Reine Astrid, 166 - 1780 Wemmel

2 02 / 610.30.00

Fax 02 / 610.30.10 Site: www.versatel.be

KPN EURO RINGS

Moonplein, 32 TP 7 - 2516 Den Haag

Site: www.eurorings.kpn.com

COLT TELECOM

Rue du Planeur, 10 - 1130 Bruxelles

2 02 / 790.16.16

Fax 02 / 790.16.00

Site: www.colt-telecom.be

LIGNES A HAUTE TENSION

• ELIA s.a.

Contact Center South Zoning Créalys Rue Phocas Lejeune, 23 5032 ISNES (Gembloux)

23.70.50

Fax 081 / 23.71.09 Site: www.klim-cicc.be

Messagerie électronique: sts.wallonie@elia.be



16

PIPE-LINE DE L'O.T.A.N.

BELGIAN PIPELINE ORGANISATION Pour le Brabant wallon Etat Major de la Défense Centre régional Infrastructure 8 Plaine de Belgrade - 5001 Namur **2** 081/72.83.14

Fax 081/72.83.50

Demandes à adresser via le site http://vvww.klim-cicc.be

Courriel: info@bpo-nato.be

(1) A contacter pour le raccordement des nouvelles constructions

CHEMINS DE FER

S.N.C.B.

District Sud-Ouest Square F. Roosevelt, 14 7000 Mons **2** 065 / 32.25.33

Site: www.sncb.be

COLLECTEURS D'AMENEE DES EAUX USEES

INTERCOMMUNALE DU BRABANT WALLON

Rue de la Religion, 10

1400 Nivelles

Personne de contact : CAPELLE Stéphane, gestionnaire des collecteurs

2 067/21.71.11 Fax 067/21.69.28 Site www.inbw.be

Courriel: assainissement@inbw.be Service de garde inBW (24h/24):

- ouest de la province : GSM 0478/998.653

- est de la province : GSM 0495/912.480

(1) A contacter pour le raccordement des nouvelles constructions

Chef de service : Guillaume HENDRYCK | Dact: 20/03/2024

Personne de contact : Florence KUBLA – florence.kubla@braine-lalleud.be

Page 7 sur 8



DIRECTION DES RISQUES INDUSTRIELS, GEOLOGIQUES ET MINIERS

DRIGM

Service géologique de Wallonie Avenue Prince de Liège 15 5100 Namur (Jambes) Directeur : Emmanuel LHEUREUX

081 33 61 32Fax 081 33 65 44

Secrétariat: risques.environnement@spw.wallonie.be

Chef de service : Guillaume HENDRYCK | Personne de contact : Florence KUBLA – florence.kubla@braine-lalleud.be
Dact : 20/03/2024 Page 8 sur 8